Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Note de service

DESTINATAIRES :	Aux équipes de soins buccodentaires
EXPÉDITEUR :	Natacha Bernier, adjointe à la directrice DSHAPPA
DATE :	2025-02-24
OBJET :	**Procédure de fermeture de l'unité dentaire mobile et maintenance**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du **Programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche (PQSBHB)** dans nos milieux de vie, nous vous rappelons l'importance de la procédure de fermeture et de maintenance de l'unité dentaire mobile afin d'assurer la sécurité des personnes hébergées et la conformité aux normes en vigueur.

Cette procédure s'applique aux équipes œuvrant au sein des CHSLD et MDAMA, maisons des aînés et autres établissements concernés :

- **ADM-DSHAPPA-10004 - Fermeture de l'unité dentaire mobile et maintenance**

 Procédure fermeture unité dentaire mobile et maintenance | Intranet du d...

Nous vous demandons de :

✓ **Respecter les étapes détaillées** dans le document de procédure, notamment celles liées au **nettoyage, désinfection et entretien** de l'unité mobile et des dispositifs médicaux.;

✓ **Suivre les recommandations de la prévention et du contrôle des infections (PCI)**, en appliquant les mesures universelles de précaution.;

✓ **Veiller à la traçabilité des interventions** en consignant les opérations de maintenance conformément aux exigences du CISSS de la Montérégie-Ouest;

✓ **Signaler toute anomalie ou besoin de matériel** auprès de votre supérieur ou du responsable du programme.

Nous comptons sur votre rigueur pour assurer la qualité des soins buccodentaires et la sécurité des équipements utilisés.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la direction concernée.

NB